

Afin de lutter contre le vol récurrent de vélos, le commissariat central de Cherbourg a fait appel à l'association Vélorution qui grave les bicyclettes. L'objectif est double. Dissuader les voleurs potentiels, et avoir plus de chance de retrouver son vélo si vous êtes victime d'un vol.

Jeudi en fin d'après-midi, dans la cour du commissariat central de Cherbourg. Un homme qui n'a rien d'un bandit des grands chemins, débarque avec son matériel. L'atirail perfectionné fait plutôt penser aux héros de *Casino royale*! Mais bon! Le commandant Olivier Ledanois est à ses côtés, donc confiance! « **L'an dernier, nous avons enregistré 55 plaintes pour vélos volés. C'est beaucoup, et c'est sans compter sur tous ceux qui ne déclarent pas le vol de leur bicyclette. C'est pourquoi nous avons décidé de faire appel à l'association Vélorution, afin de programmer une séance de gravage mercredi prochain (lire encadré).** » Tiens donc! On connaissait l'Art gravage, et maintenant il existe le gravage de vélos. Serait-ce encore de la création contemporaine? Que nenni! « **Le gravage de vélos permet aux propriétaires de mettre toutes les chances de leur côté en cas de vol** », poursuit le commandant Ledanois. Et maintenant, preuve à l'appui!

■ L'animal est posé sur le flanc

Laurent Herbert, président de l'association Vélorution à Cherbourg, n'en est pas à sa première démonstration. Mais, rigueur oblige, notre expert prend tout son temps pour expliciter les vertus du marquage *Bicycode*. « **Le Bicycode, c'est le marquage d'un numéro unique de douze chiffres qui est gravé sur le cadre du vélo. Ce numéro est enregistré sur une base de données nationale* et un mot de passe est délivré au**

propriétaire afin d'accéder sur le site. » Bien, mais comment fait-on pour marquer la bête? C'est simple, il suffit d'aller chez l'opérateur le plus proche (nota: *Vélorution à Cherbourg*), et de vous munir d'une pièce d'identité et, si possible, d'une facture d'achat.

Passons maintenant à la pratique. Couché sur le flanc, le vélo attend sagement son gravage. D'une grosse sacoche, Laurent Herbert sort une graveuse verte. Bigre! C'est du costaud notre affaire! « **Ce genre de graveuse a été fabriqué pour l'industrie!** » Ah ben oui! « **J'espère qu'il y a une prise électrique dans les parages!** » Euh! ce serait mieux mon commandant! Voilà, c'est branché. Un morceau de scotch sur le cadre du vélo? Pour quoi faire? « **Pour éviter les éclats de peinture!** » Vous avez dit rigueur? Laurent Herbert confirme!

■ Dissuasif et...

Une fois le numéro unique enregistré dans la banque de données de la FUB (Fédération des usagers de bicyclettes), d'autres caractéristiques sont également notées sur ce qui s'apparente à une carte grise: nom et prénom du propriétaire, marque du vélo, sa couleur et son type... Cette fois, la graveuse effectue le marquage en deux temps trois mouvements. « **Maintenant, je vais passer une couleur dessus afin que le numéro soit bien visible. Et afin que ce soit encore plus dissuasif pour les hypothétiques voleurs, je colle un autocollant qui indique que ce vélo est marqué** », commente Laurent Herbert.

Quelques chiffres

Plus de 400 000 vélos sont volés en France chaque année. 150 000 vélos retrouvés ne peuvent être restitués, faute d'identification.

Après un vol

Seuls 2 % de personnes récupèrent leur vélo si celui-ci n'est pas marqué.

50 % ne rachètent qu'un vélo d'occasion.

23 % renoncent à acheter un autre vélo.

10 % rachètent un vélo neuf de moins de 250 €.

15 % rachètent un vélo neuf de plus de 250 €.

En Europe

Au Danemark et dans plusieurs régions allemandes où le marquage est bien implanté, les chances de récupérer son vélo après un vol atteignent 40 %. En France, le taux n'est que de 2 %.



Un numéro unique est enregistré sur une base de données nationale afin d'être identifié en cas de perte ou de vol.

■ Et efficace!

Une fois le vélo marqué, il faut activer le service de restitution en enregistrant le vélo et vos coordonnées sur le site cité plus haut. Ensuite, il faut conserver précieusement le passeport vélo, car il contient votre numéro *Bicycode* et votre numéro de passe. « **Ces informations sont indispensables pour déclarer le vol d'un vélo, pour sa restitution,**

mais aussi pour signaler tout changement de coordonnées », ajoute le commandant Ledanois.

En cas de vente ou de don, n'oubliez surtout pas de remettre le passeport de votre vélo à son nouveau propriétaire, afin qu'il puisse bénéficier à son tour du service. En cas de vol, il suffit de déposer plainte à la police ou à la gendarmerie en donnant votre nu-

méro *Bicycode*. Faire la même chose sur le site. « **Ceci aide à retrouver le vélo et, le cas échéant, de le remettre son propriétaire!** » Alors, allez à celles et ceux qui seraient tentés d'emprunter une bicyclette: si vous voyez l'autocollant *Vélo marqué*, allez plutôt voir ailleurs!

Annie JEANN

(* www.bicycode.org)

Séance de gravage mercredi

L'association Vélorution organise le mercredi 6 mai, de 14 heures à 17 heures, une séance de gravage de vélos chez le marchand de cycles situé boulevard Schuman, à Cherbourg. Avec votre vélo, y compris le vélo électrique (mais pas les vélos en carbone et encore moins les mobylettes ou motos), munissez-vous d'une carte d'identité et, si possible, de la facture d'achat de votre bicyclette. Pour les membres des adhérents à Vélorution, le gravage des numéros attribués par la Fédération des usagers de bicyclette coûte 2 €, et pour les autres propriétaires, le prix est de 6 €.

Pratique: Vélorution Cherbourg. Tél. 02 33 01 14 51 ou cherbourg@fubicy.org. Site web: velorution-cherbourg.fr.



Le marquage des vélos est dissuasif et efficace en cas de vol.